
Relation ARS COREVIH

Réunion plénière du COREVIH
26 janvier 2017

POINTS FORTS DU LIEN COREVIH - ARS

Intégration du COREVIH dans le schéma prévention promotion de la santé du PRS 2012-2016

- Dans la thématique Vie affective et sexuelle (VAS) : thématique transversale intégrant le volet sanitaire, médicosocial et la prévention.
- Indicateurs d'activité retenus : 3 relatifs au VIH sur les 7 de la thématique.
- Fiche thématique VAS discutée et validée en commun

Complémentarité régionale et territoriale

- Au niveau des groupes de travail régionaux, pas de doublons
 - ✓ Groupes de travail pilotés par le COREVIH
 - ✓ Deux groupes de travail régionaux pilotés par l'ARS :
 - Tableau de bord VAS (données du COREVIH prises en compte)
 - Contraception
 - ✓ Complémentarité des réunions plénières COREVIH et des réunions du groupe technique régional VAS (GTR VAS).

Complémentarité régionale et territoriale

- Au niveau des territoires de santé
 - Soutien de l'ARS à des partenaires pour coordonner et/ou développer des actions de lutte contre le VIH et plus largement des actions relatives à la santé sexuelle.
 - Sur des territoires non coordonnés par un partenaire, mobilisation possible par le COREVIH des acteurs intervenants en santé sexuelle.

POINTS FORTS DU LIEN COREVIH - ARS

Expertise du COREVIH

- Elaboration d'un cadrage régional à la demande de l'ARS pour la mise en place des TROD VIH.
- Appui technique demandé par l'ARS au cours de l'instruction des dossiers d'habilitation TROD.
- Co-pilotage ARS/COREVIH pour la mise en place des CeGIDD
 - ✓ Travail sur la modélisation
 - ✓ Logiciel Syloxane pour les CeGIDD
 - ✓ Organisation des réunions préparatoires et de bilan des CeGIDD
- COREVIH mandaté par l'ARS en plus des missions qui lui sont dévolues au titre de l'article D3121-35 du code de la santé publique.
 - ✓ Pour recueillir et analyser, au niveau régional, les données épidémiologiques recueillies au niveau des CeGIDD et d'en assurer la communication régionale.
 - ✓ Pour coordonner la formation des équipes des CeGIDD.
 - ✓ Participer à la mise en œuvre au sein des structures autorisées de la PrEP.

Modalités d'organisation

- Participation du référent ARS à au moins une réunion plénière par an.
- Participation du référent ARS aux groupes de travail (Dépistage - Prévention)
- Réunion restreinte ARS - COREVIH (Président - Coordinatrice COREVIH - Référent ARS) : périodicité en fonction des besoins (4-5 fois /an)
- Participation du COREVIH au Groupe technique régional VAS.

POINTS A ECLAIRCIR ENTRE COREVIH - ARS

Position du curseur pour les missions au niveau régional

- **Fonction des textes en cours de validation définissant les missions des COREVIH.**
 - ✓ Coordination des acteurs
 - ✓ Recueil et l'analyse des données médico-économiques
 - ✓ Parcours de santé
 - ✓ Contribution au futur Projet Régional de Santé (PRS 2018-2022) : élaboration, mise en œuvre et évaluation.

Positionnement dans le dispositif d'animation territoriale

- **Coordination, mise en réseau d'acteurs ?**